

Module SSH

DR guerfi

Introduction:

La relation médecin malade implique la prise de décision médicale intégrative.

La décision médicale fait intervenir plusieurs facteurs:

Liés au médecins:

- Des connaissances scientifiques.
- Une expérience clinique.

Liés au malade:

- La culture et les croyances du patient et de son entourage.
- Les contraintes et les attentes du malade.

Principes généraux:

Le médecin possède des informations sur la maladie, le diagnostic et les traitements;

Le malade connait son corps, son esprit, ses capacités, son entourage et ses conditions de la vie quotidienne.

La décision médicale doit impliquer les deux partenaires de la relation médecin malade

Les champs d'application de la décision médicale:

- Modèle traditionnel:
- Médecin décideur.
- Le médecin doit proposer la solution la mieux adaptée à la maladie.
- Le médecin est décideur sur la qualité de vie et à la philosophie de vie du patient.

- Modèle informatif:
- Patient décideur.
- Le médecin doit proposer les différentes options avec leurs avantages et leurs inconvénients et le patient prend sa décision.

Modèle	Paternaliste	Informatif
Synonymes	Médecin décideur	Patient décideur
Principe	Bienveillance	Autonomie
Culture	Latine	Anglo-Saxonne
Fondements	Droit romain	Common Law
Avantages	Protection/souffrance physique et psychique Réduction anxiété	Liberté/décision Choix de vie
Risques	Pouvoir médical Fausse idée toute puissance médecin	Indifférence Irresponsabilité du médecin

Comment peut un malade influencer la décision médicale:

Le patient est capable d'exercer une influence sur la prise de décision en:

- 1. Exposant convenablement ces symptômes.
- 2. En faisant connaître ses attentes et ses valeurs.
- 3. En partageant ses visions par rapport à la santé d'une façon générale.

Les facteurs exogènes influençant la relation médecin malade et la décision médicale:

- L'entourage
- La famille
- Les médias
- L'internet

Les exigences de la décision médicale:

Dans la relation médecin malade on retrouve:

- La confiance
- La conscience
- La compétence

Les obligations du médecin:

- Respecter la vie et la personne humaine.
- Offrir des soins attentifs, dévoués et conformes aux données acquises et actuelles de la science.
- Informer le malade.
- Respecter sa volonté.
- Préserver ses secrets.

Les obligations du malade:

- Coopérer avec le médecin.
- Suivre les recommandations et les prescriptions du médecin.
- Respecter et reconnaitre le rôle du médecin.
- Payer ses honoraires.

La décision médicale partagée:

C'est un processus en plusieurs étapes :

- Partage bilatéral d'une information médicale entre le médecin et son patient, notamment les éléments de preuve scientifique
- Soutien du médecin à son patient pour envisager les différentes options possibles et exprimer ses préférences
- Choix éclairé entre les différentes options effectué et accepté mutuellement par le patient et son médecin.

Il est possible de recourir à des supports facilitant la décision médicale partagée : documents papiers, vidéo, outils multimédias...

Les intérêts de la décision médicale partagée:

- augmenter la participation du patient aux décisions sur sa santé et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins.
- Obtenir une collaboration réelle et maximale du patient dans sa prise en charge.
- Prévenir les procès des accusations abusives contre les médecins en cas d'échec thérapeutique et de survenu d'accidents iatrogènes.

